

## Procès-verbal n° 6 de la Commission des Arbitres

---

Réunion du : 8/12/23  
À :  
Présidence : MR BOUILLET C  
Présents : MME COLLAVOLI – BOUTADE – CABARDOS- ROMIEUX – NICOLAS

---

---

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° [affiliation@occitanie.fr](mailto:affiliation@occitanie.fr))

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

- *Approbation du PV 5 du 17/11/23*
- 

### INDISPONIBILITES ARBITRES

- JAYACHE Z : le 12/11
- ANASTASESCU J : le 3/12
- DEBZA M : le 2/12
- LEROY A : le 3/12
- MOULKHALOUA I : le 19/11
- CHERRARED F : les 25 et 26/11
- MAOUCHE H : le 22/11 et le 19/11
- BOUVEUR E : jusqu'au 26/11
- OLIVIER N : arrêt 3 semaines
- REVER I : le 26/11
- ELAYOUBI L : le 26/11
- MOUSSAFI F : ITT 1 j
- BENE L : le 19/11
- 

### DEMANDES D ARBITRES

- FC PAYS VIGANAIS : match du 10/12
- GC GALLICIAN : match du 10/12
- RC SAUVETERRE : match du 17/12 et du 2/12 et du 3/12 et du 10/12
- O. ST HILAIRE : match du 10/12
- EFVC : match du 10/12
- AS POULX : match du 9/12
- FC VAUVERT : match du 2/12 : demande tardive
- ES RHONE G : match du 9/12
- STO AIMARGUES : match du 10/12 et 3/12 : demande tardive
- FC CHUSCLAN L : match du 3/12
- RC ST LAURENT DES A : match du 3/12



- REMOULINS SF : match du 10/12 et 3/12
- AS AUZONNET : match du 3/12
- AS VERSOISE : match du 3/12 et du 10/12
- AS STE ANASTASIE : match du 3/12
- ESM : match du 25/11
- OC REDESSAN : match du 25/11
- SC MANDUEL : match du 2/12
- ES SUMENE : match du 3/12
- AS CENDRAS : match du 10/12 et du 3/12
- O.GAUJAC : match du 3/12 et 12/11 et 10/12
- ES ROCHEFORT SIG : match du 10/12
- 
- 
- 

#### COURRIERS RECUS

- US PUJAULT : concernant le défi technique
- ELAYOUBI L : absence du 19/11
- CHERRARED F : concernant son absence du 3/12
- ST HILAIRE LA J : concernant une désignation d'arbitre
- BOUNDA Y : concernant son absence du 26/11
- REMOULINS SF : absence d'un arbitre
- TIERSEN B : CM concernant son absence du 3/12
- TCHAMA M : concernant son match du 3/12
- CHAOUKI Y : concernant ses désignations
- O.FOURQUES : absence d'un arbitre
- FC LANGLADE : concernant un arbitre (FMI)
- DEBZA M : concernant ses paiements
- O.FOURQUES : concernant désignation arbitres
- ES THEZIERS : concernant la désignation d'un arbitre
- EF VEZENOBRES-C : absence d'un arbitre
- BENE L : CM de reprise

#### COURRIERS RECUS

- 
- 

#### DIVERS

- 

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

Le Président,  
BOUILLET Claude

Le Secrétaire de Séance  
CABARDOS Jean-Louis

